



Nîmes, le lundi 19 octobre 2015

**Réorganisation des Services des Immatriculations
de la Préfecture du Gard et de la Sous-Préfecture d'Alès**

**À compter du 2 novembre 2015 :
un accueil sur rendez-vous uniquement**

Comme l'ont déjà fait de nombreuses préfectures, l'accueil des usagers des services des immatriculations des véhicules de la Préfecture du Gard et de la Sous-Préfecture d'Alès se réorganise et évolue vers un accueil personnalisé.

A partir du **lundi 2 novembre 2015**, les usagers souhaitant déposer un dossier de demande de certificat d'immatriculation seront désormais accueillis **uniquement sur rendez-vous** à l'une des adresses suivantes :

| | |
|--|--|
| <p>Préfecture du Gard Service d'immatriculation des véhicules 2, rue guillemette 30045 NIMES Cédex</p> <p>aux guichets d'accueil dédiés du lundi au vendredi de 8 h 45 à 12 h 35</p> | <p>Sous-Préfecture d'Alès Service d'immatriculation des véhicules boulevard Louis Blanc 30107 ALES Cédex</p> <p>aux guichets d'accueil dédiés du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00</p> |
|--|--|

Vous pouvez dès à présent prendre rendez-vous sur le site de la préfecture du Gard :

www.gard.gouv.fr

Les dossiers complets peuvent également être adressés par courrier ou déposés à l'accueil central de la préfecture ou de la sous-préfecture.

Vous pouvez également remettre votre dossier à la mairie de votre lieu de résidence (**sauf** pour les communes de la Communauté d'Agglomération de Nîmes-Métropole et pour la ville d'Alès).

Nous vous rappelons que vous pouvez faire vos démarches de changement d'adresse en ligne, sans vous déplacer, sur le site : mon.service-public.fr

Dans le cadre d'un changement de propriétaire, vous pouvez effectuer la démarche chez un professionnel habilité dont la liste figure sur le site :

www.ants.gouv.fr
 rubrique « où immatriculer votre véhicule? »